

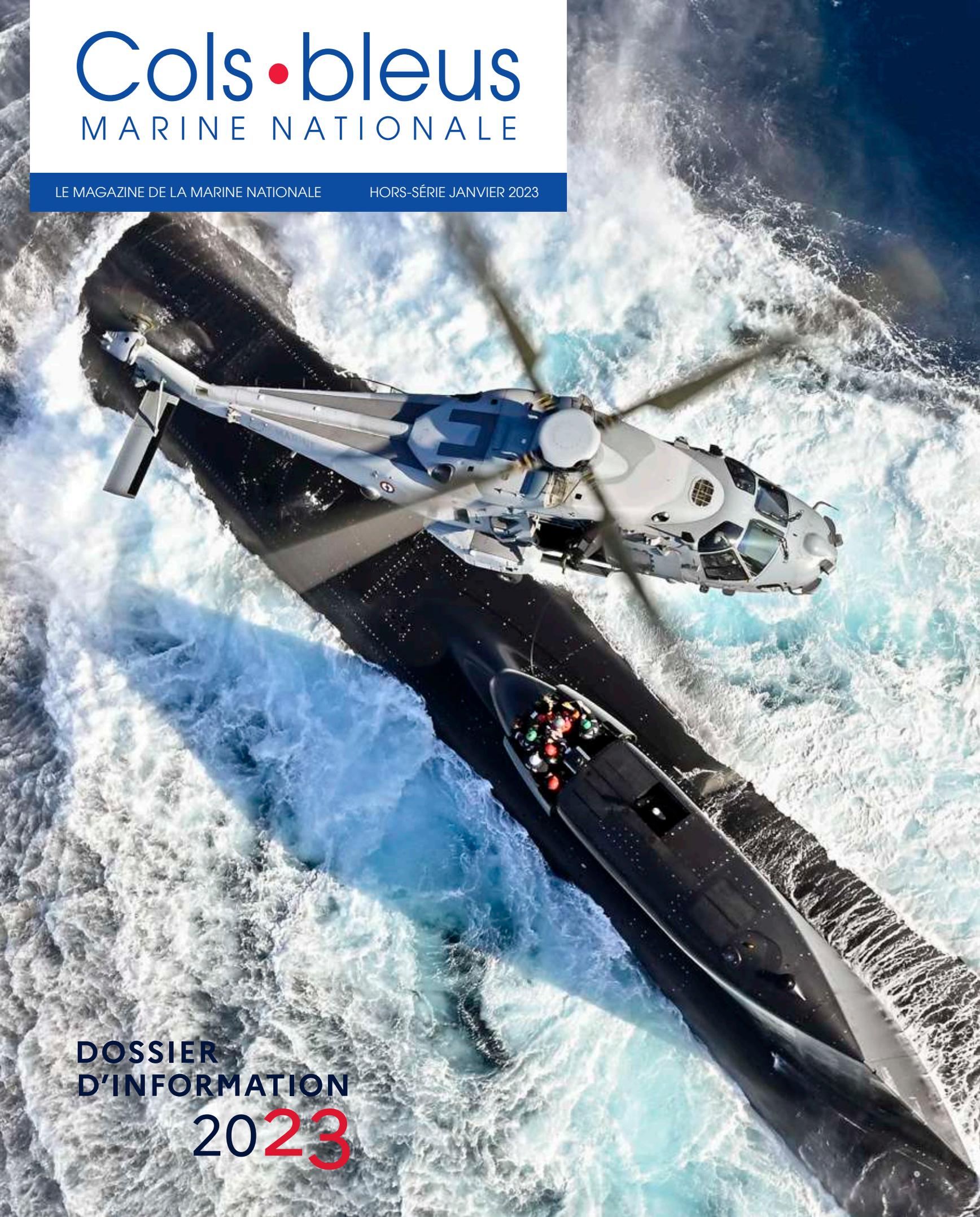
Cols•bleus

MARINE NATIONALE

LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE

HORS-SÉRIE JANVIER 2023

DOSSIER
D'INFORMATION
2023





SOMMAIRE

PAGE
04 **Géopolitique**
[Les enjeux maritimes]

PAGE
06 **Fonctions stratégiques**
[Sur toutes les mers du monde]

PAGE
10 **Points d'ancrage**
[La Marine en tous lieux]

PAGE
12 **Ressources humaines**
[Une Marine de tous les talents]

PAGE
16 **Structure**
[Une organisation simple et agile]

PAGE
18 **Ordre de bataille**
[Une Marine de combat]

PAGE
22 **Moyens déployés**
[Loin, longtemps, en équipage]

PAGE
24 **Programmes**
[Une Marine en pointe]

PAGE
26 **Finances**
[LPM, année 5]

AVERTISSEMENT : Les chiffres cités correspondent au bilan 2022 disponible à la date de bouclage de ce numéro et sont arrêtés au 30/11/2022, sauf mention.



Cols.bleus | LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE

Ministère des Armées, SIRPA Marine, Balard parcelle Est Tour F, 60 bd du Général-Martial-Valin CS 21623 – 75509 Paris Cedex 15 Site : www.colsbleus.fr
Directeur de la publication : CV Alexandre Marchis, directeur de la communication de la Marine. Adjoint du directeur de la publication : CF Adeline Duc Directeur de la rédaction : CC Thomas Letournel Rédactrice en chef : Virginie de Galzain Secrétaire de rédaction : Philippe Bricault Rédacteurs : ASP Margaux Bronnec, ASP Maxence Liddiard Conception-réalisation : Dominique Jaquard Infographie : Charline Normand, Dominique Jaquard Couverture : ©C.LUU/MN 4^e de couverture : ©S.CHARMOILLAUX/MN Imprimerie : Direction de l'information légale et administrative (DILA), 26, rue Desaix, 75015 Paris Abonnements : Rachida Le Roux – Tél. : 01 49 60 52 44 E-mail : routage-abonnement@ecpad.fr Publicité, petites annonces : ECPAD, pôle commercial – 2 à 8, route du Fort, 94205 Ivry-sur-Seine Cedex – Karim Belguedour – Tél. : 01 49 60 59 47 E-mail : regie-publicitaire@ecpad.fr – Les manuscrits ne sont pas rendus, les photos sont retournées sur demande. Pour la reproduction des articles, quel que soit le support, consulter la rédaction Commission paritaire : n° 0211 B 05692/28/02/2011 ISBN : 00 10 18 34 Dépôt légal : à parution.

©M.Denniel/MN

Géopolitique

[Les enjeux maritimes]

Les océans sont à la fois des espaces de ressources et de flux. Ressources halieutiques par exemple, avec près de 3,5 milliards d'hommes qui dépendent de la mer pour se nourrir. Ou encore ressources minérales ou énergétiques du fond des mers. Concernant les flux, 90% de nos produits commerciaux passent un jour par la mer, tandis que 97% des données d'Internet transitent par des câbles posés au fond des mers. Espaces d'une grande richesse, les océans se trouvent donc au premier plan du développement de nos sociétés.

Si ces richesses sont un bien commun à l'humanité, la compétition pour leur captation devient féroce. Les symptômes en sont multiples. La pêche illégale, non réglementée et non déclarée, s'assimile dans certaines zones à un véritable pillage des espaces naturels. Elle appauvrit les pays côtiers et compromet la capacité de ces espaces à se régénérer. La piraterie est un autre exemple. Ses manifestations sont en nette diminution, que ce soit en océan indien ou dans le golfe de Guinée, même si les actes de brigandage restent stables voire en hausse dans certaines parties du monde. Espace de liberté, la mer est aussi le théâtre de nombreux trafics illicites, à l'image du narcotrafic qui constitue un fléau à l'échelle mondiale.

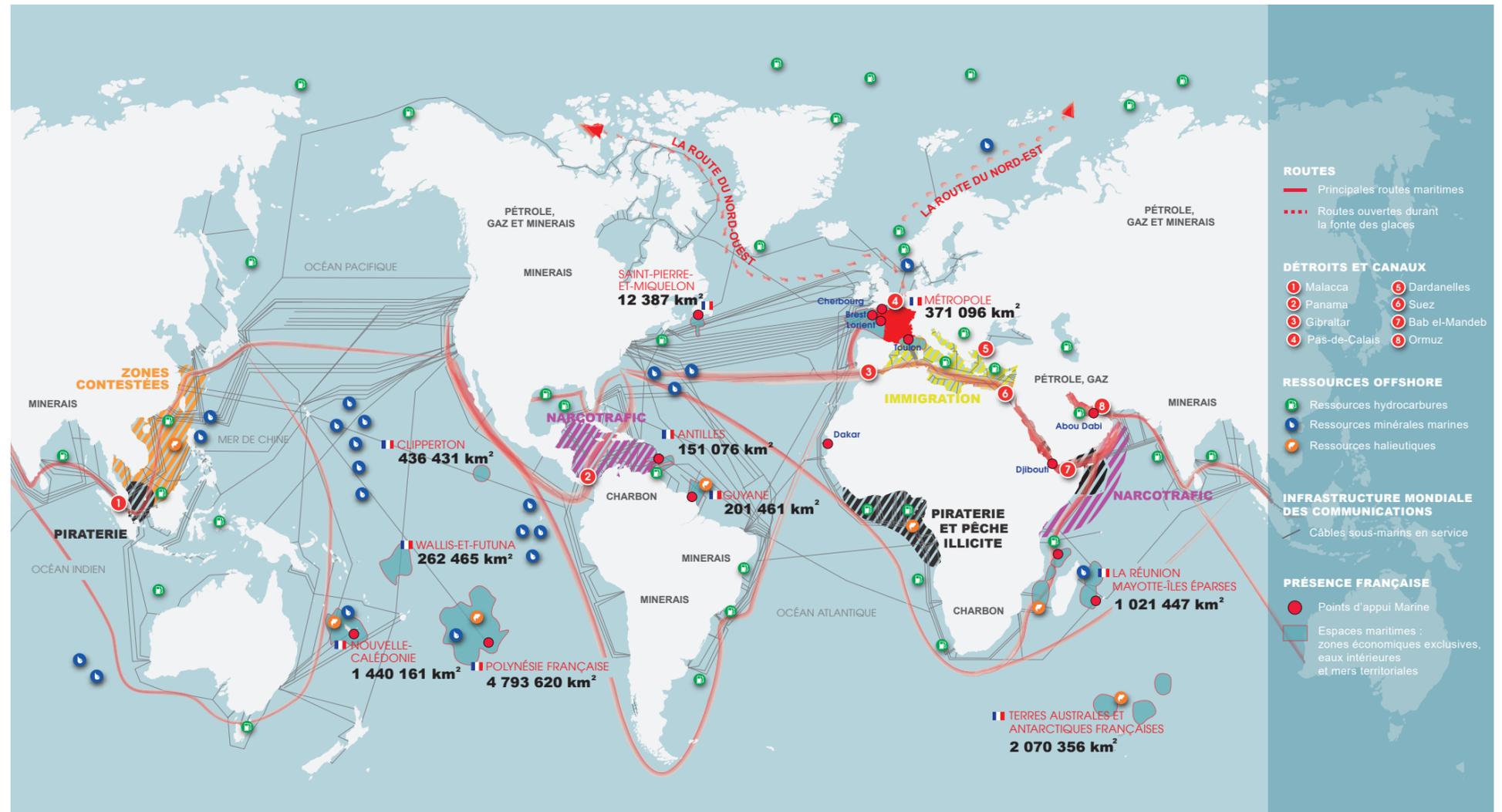
Avec le cyber espace et l'espace exo-atmosphérique, la haute mer est un espace commun, par nature pas ou peu réglementé. Dans ces milieux, la technologie impose l'usage, qui impose le droit. Ainsi, le premier qui occupe une orbite dans l'espace peut en revendiquer l'usage et la propriété. Il en va de même en mer : le premier qui peut exploiter les fonds marins pourrait être tenté d'en réclamer la propriété. Cette réalité impose à la Marine d'être présente dans ces espaces pour les surveiller et répondre à cette contestation. Un adage bien connu des marins dit : « Ce qui n'est pas surveillé est un jour pillé et ce qui est pillé est un jour contesté ».

Une dernière caractéristique est fondamentale pour comprendre les équilibres géopolitiques en mer : la fluidité. Il n'y a ni barrière, ni tranchée à la sortie de nos zones maritimes. Pas de poste de douane à la sortie des eaux territoriales. L'eau ne change pas de couleur en sortant de la ZEE. Tous les usages se croisent en mer : le paquebot de passagers côtoie le bateau de pêche, qui occupe le même espace que le navire de guerre. La mer est un lieu par nature de dualité civilo-militaire où toutes les nations se croisent, alliées ou compétitrices.

Cet enjeu prend une importance singulière dans le contexte actuel de réarmement naval, tant quantitatif (le nombre de bâtiments militaires augmente) que qualitatif (les armements et les systèmes sont de plus en plus perfectionnés).

Ce constat crée une forme de volatilité. Elle impose de se préparer au retour du combat naval pour protéger nos intérêts et défendre nos zones maritimes, qu'elles soient en métropole ou en outre-mer. Les moyens prévus dans la loi de programmation militaire 2024-2030 seront à la hauteur de cette ambition.

La Marine continue ainsi de s'adapter à cette nouvelle exigence pour se préparer aujourd'hui aux défis de demain.



CHIFFRES clés



41 150
marins mobilisés en mer, à terre ou dans les airs, au service de la France



71%
de la planète est recouverte par les espaces maritimes, soit 361 millions de km²



70%
de la population mondiale vit en zone littorale, à moins de 100 km des côtes



90%
du commerce mondial est maritime



99%
des télécommunications transitent par des câbles sous-marins



©M.DENNIEL/MN

Fonctions stratégiques

[Sur toutes les mers du monde]

Forte de plus de 40 000 marins, la Marine nationale opère sur toutes les mers et tous les océans, 365 jours par an 24 h/24. Elle est tout d'abord un acteur central de la dissuasion française. Elle assure la sécurité des Français, des approches maritimes et des intérêts de la France en mer. Au plus près des crises et des catastrophes naturelles, elle intervient et porte notamment assistance aux populations en détresse. Elle s'investit dans la connaissance et la compréhension de l'environnement maritime. Des fonds marins au cyberspace, les bâtiments de la Marine recueillent des informations cruciales à la défense des intérêts du pays, à la libre circulation des forces armées en mer et à la conduite des opérations. À ces fonctions stratégiques, s'ajoute désormais celle de l'influence, annoncée dans la *Revue nationale stratégique 2022*.

Dissuasion

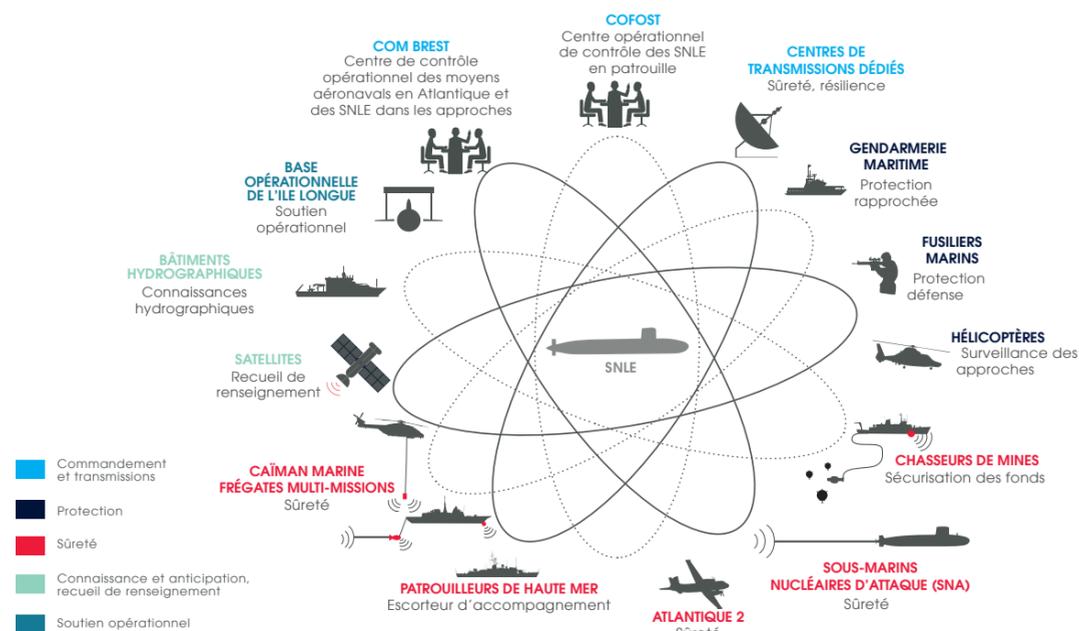
Depuis 50 ans, au moins un sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) patrouille en permanence à la mer pour assurer le volet océanique de la dissuasion nucléaire française. La force de dissuasion nucléaire demeure, en ultime recours, la clé de voûte de notre sécurité et la garantie de nos intérêts vitaux. Elle repose sur trois piliers capacitaires : la composante océanique, la composante aéroportée (dont la force aéronavale nucléaire / FANu) et les transmissions stratégiques. L'ensemble des forces de la Marine participe à la mission de dissuasion et contribue ainsi à sa crédibilité.



©JP.PONS/MN

50
ans de
patrouille
ininterrompue
des SNLE
à la mer

LES ACTEURS OPÉRATIONNELS DE LA DISSUASION OCÉANIQUE



1158
munitions
historiques
neutralisées
en 2022

Protection

Autant armée des mers qu'acteur de service public, la Marine nationale protège quotidiennement les approches maritimes, les Français ainsi que les intérêts vitaux du pays. C'est la posture permanente de sauvegarde maritime (PPSM) qui permet d'assurer ces missions au travers de deux volets. La défense maritime du territoire (DMT) est garantie par les sémaphoristes, fusiliers marins, gendarmes maritimes, centres opérationnels de la Marine (COM) ainsi que par les bâtiments et aéronefs en opération. Les autres missions d'intérêt public, qui relèvent de l'action de l'État en mer (AEM), incluent notamment les missions de sauvetage, de police des pêches, de lutte anti-pollution et de déminage.

DÉFENSE MARITIME DU TERRITOIRE

Dans le cadre de la défense maritime du territoire (DMT), la Marine protège près de 20 000 kilomètres de littoraux grâce à un dispositif dédié. Les 58 sémaphores présents le long des côtes constituent la première ligne de défense du territoire. L'enjeu : renseigner sur toute activité suspecte ou hostile menée contre le territoire depuis la mer, anticiper la réponse à y apporter voire intervenir.

4 334
personnes
secourues ou
assistées (SAR)

ACTION DE L'ÉTAT EN MER (AEM)

La Marine nationale fournit des moyens navals, aériens et terrestres pour mener à bien les missions d'intérêt public réalisées par l'État. Elles intègrent la police des pêches, la lutte contre les pollutions en mer et les trafics illicites, les opérations de déminage des approches maritimes ainsi que la recherche et le



©Marine nationale

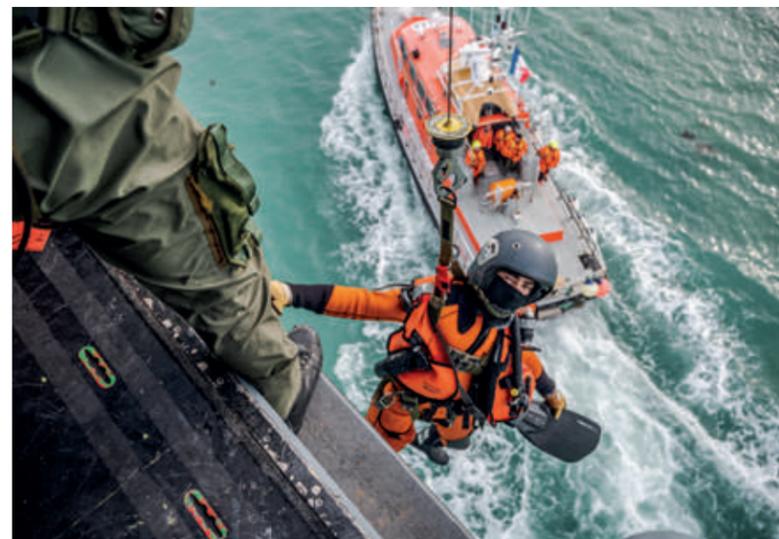
secours en mer coordonnés par les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS). En août 2022, à la suite de violentes intempéries, la Marine a déployé des moyens en Corse. L'AEM est subordonnée au préfet maritime en métropole et au délégué du gouvernement en outre-mer.

MAÎTRISE DES FONDS MARINS (MFM)

Les fonds marins (au-delà de 200 mètres de profondeur, et d'une profondeur moyenne de 3 800 mètres) couvrent les deux tiers de la planète et deviennent partie intégrante de l'action militaire. Compris dans les dix objectifs du plan « France 2030 » du président de la République et sujet d'une stratégie ministérielle depuis début 2022, les fonds marins sont un environnement d'intérêt crucial. Grâce à ses drones sous-marins (AUV pour *autonomous underwater vehicle*), ses robots sous-marins (ROV pour *remotely operated vehicle*) et ses bâtiments hydrographiques et océanographiques, la Marine observe, analyse et opère en grandes profondeurs. La présence de la France dans les fonds marins démontre également la volonté de préserver la liberté d'accès aux espaces communs, de plus en plus convoités ou contestés.

SECOURS ET ASSISTANCE AUX POPULATIONS

Présente sur les différentes mers du globe, la Marine dispose de moyens pour porter assistance et secours aux personnes en détresse lors de catastrophes naturelles ou industrielles. En août 2021 par exemple, à la suite d'un violent séisme qui a frappé Haïti, la frégate de surveillance *Germinal* a transporté 47 tonnes de fret humanitaire.



©B.PAPIN/MN

Prévention - connaissance et anticipation

La Marine déploie ses moyens aéronavals, navals et sous-marins pour améliorer la connaissance du contexte stratégique, entretenir des points d'appui et des relations fiables dans les zones de crises potentielles ou avérées. D'origine électromagnétique, acoustique ou visuelle, le renseignement est recueilli par de nombreux capteurs présents sur ses bâtiments et aéronefs. La Marine nationale garantit ainsi, par ses déploiements, la capacité autonome d'appréciation et de décision de la France et participe à la prévention des crises.



©C.WASSILIEFF/MN

23,2
tonnes de stupéfiants saisis en 2022 par la Marine

MÉDITERRANÉE

Proche et Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe du Sud : la Méditerranée, qui borde trois continents, a toujours été une zone maritime stratégique.

En Méditerranée orientale, la Marine nationale participe depuis 2014 à la coalition internationale contre le terrorisme islamiste en Irak et en Syrie (opération CHAMMAL). En Méditerranée centrale, elle s'est déployée dans le cadre de l'opération CLEMENCEAU 22 de février à avril 2022, puis ANTARES, à partir de novembre 2022 pour renforcer la posture défensive et dissuasive de l'OTAN sur le flanc Est de l'Europe.

GOLFE DE GUINÉE

La Marine nationale est présente de manière quasi permanente dans le golfe de Guinée grâce à la mission Corymbe. Elle participe ainsi à la sécurité maritime de la zone et effectue des patrouilles opérationnelles avec les marines riveraines du Golfe. La Marine nationale a notamment pris part à l'entraînement annuel aéromaritime régional GRAND AFRICAN NEMO 2022 (GANO) qui a réuni 17 des 19 nations riveraines du golfe de Guinée et huit nations partenaires.

GRAND NORD

Les nouvelles voies de circulation maritime liées au réchauffement climatique ainsi que les ressources minérales présentes dans le Grand Nord font de cette région une zone stratégique. La Marine nationale y déploie régulièrement ses moyens, tant pour mieux la connaître que pour mettre en évidence la volonté de la France de faire respecter le principe de liberté de navigation.

PACIFIQUE

La présence de la Marine dans le Pacifique - notamment en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie - est essentielle à la défense de la souveraineté française, à la sécurité en mer et à la protection des ressources et de l'environnement. Des bâtiments et aéronefs de la Marine opèrent au sein des Forces armées en Polynésie française (FAPF) et en Nouvelle-Calédonie (FANC), aux côtés des aéronefs de l'armée de l'Air et de l'Espace et des unités de l'armée de Terre.



©C.WASSILIEFF/MN

7,5 millions de milles nautiques parcourus par les aéronefs de la Marine, soit 375 tours du monde

Intervention

Face à une crise, les bâtiments de la Marine peuvent être déployés rapidement et en toute liberté en tout point du globe. En mer ou à partir de la mer, ils accomplissent les missions définies par les autorités politiques : débarquement de forces, frappe dans la profondeur, évacuation de ressortissants et assistance aux populations. La Marine mène également des opérations interarmées ou en coopération avec ses alliés.



©J.VACELET/MN

PROJECTION DE PUISSANCE

C'est le Groupe aéronaval (GAN) qui incarne la projection de puissance dans la durée. Autour du porte-avions *Charles de Gaulle*,

accueillant l'état-major du groupe aéronaval et le groupe aérien embarqué, le GAN se compose ou bénéficie du soutien de plusieurs frégates françaises et de marines alliées avec leur hélicoptère embarqué, d'un bâtiment de ravitaillement, d'avions de patrouille maritime basés à terre et de sous-marins nucléaires d'attaque. À bord, avions et hélicoptères composent le groupe aérien embarqué (GAé). Capable de se déployer loin et longtemps, le GAN permet d'affirmer la présence militaire française. Il renforce aussi les liens militaires et diplomatiques en invitant des marines étrangères à participer à ses opérations.

FOCUS SUR L'EDA-S

Les engins de débarquement amphibie standard (EDA-S) sont des navires voués à remplacer les chalands de transport de matériel (CTM) de la flottille amphibie de la Marine nationale construits dans les années 1980. Dotés d'une capacité de chargement de 80 tonnes, ils sont employés au transport de troupes, de matériels et de véhicules ainsi que pour des missions d'évacuation de ressortissants. Au nombre de 14, les EDA-S seront tous livrés d'ici à 2025-2026.

Influence

La Marine contribue directement, au même titre que les autres armées, à la sixième fonction stratégique introduite dans la *Revue nationale stratégique 2022*. Partie intégrante de l'expression de puissance française, l'influence s'appuie sur de nombreux atouts nationaux et vecteurs : diplomatie, économie ou présence culturelle et militaire mondiale.

Pour la Marine, la stratégie d'influence française consiste à répondre ou riposter à toutes manœuvres ou attaques, en particulier dans le champ informationnel, contre le modèle français, ses valeurs ou ses relations avec d'autres partenaires internationaux. Prenant acte du durcissement de la compétition et de la contestation dans tous les champs, elle prolonge son action de protection des intérêts français dans ce nouvel espace de conflictualité.

PROJECTION DE FORCE

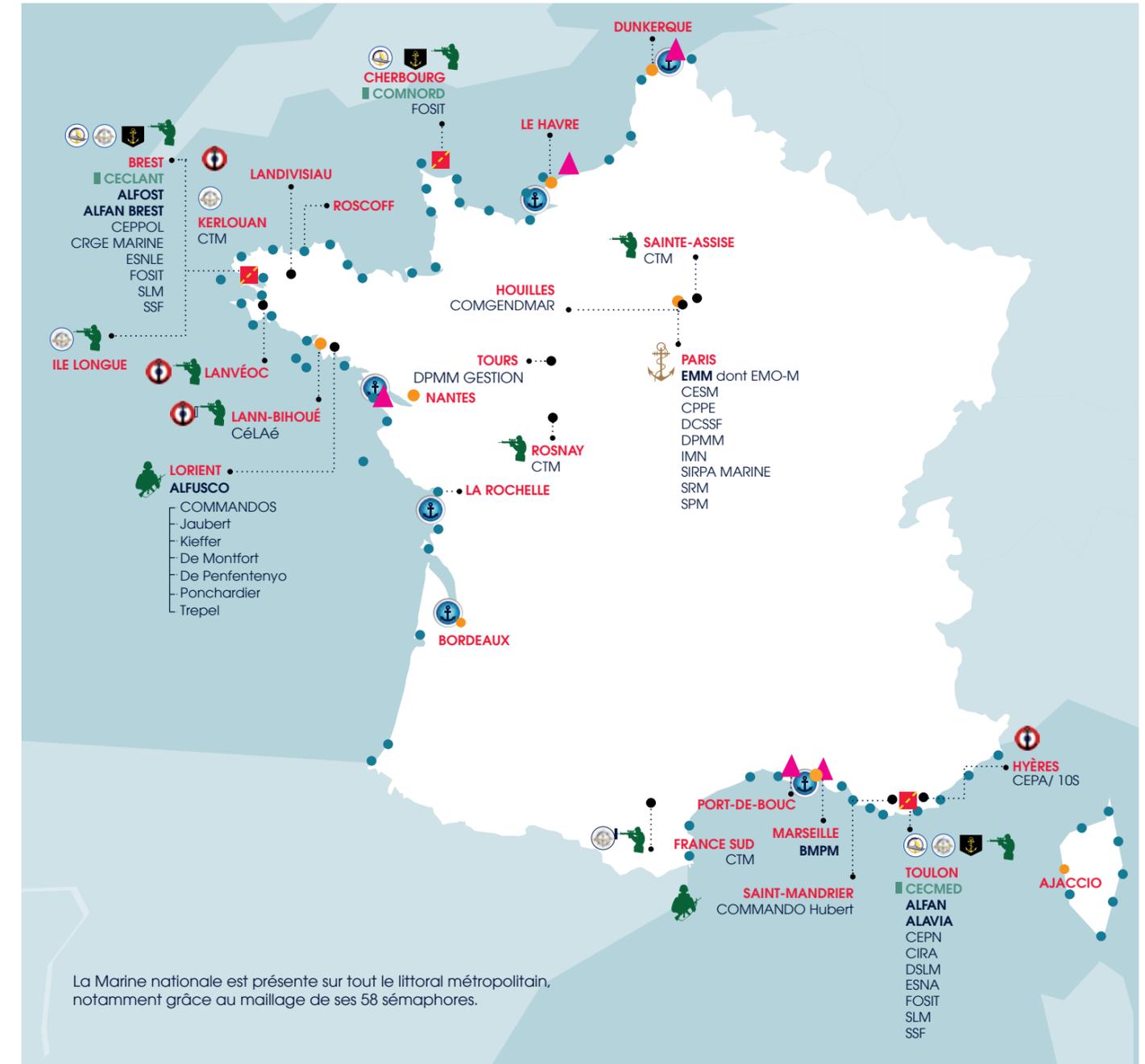
La projection de force se caractérise par l'envoi de troupes sur terre depuis la mer grâce aux porte-hélicoptères amphibie (PHA). En plus d'un état-major embarqué, les PHA peuvent transporter entre 400 et 900 soldats ainsi que des commandos Marine. Ces derniers sont amenés à effectuer des opérations spéciales aéromaritimes, de la reconnaissance, des missions de lutte contre la piraterie et les trafics, ainsi que des opérations terrestres comme de la libération d'otages ou l'évacuation de ressortissants.



©M.DENNIEL/MN

Points d'ancrage

[La Marine en tous lieux]



La Marine nationale est présente sur tout le littoral métropolitain, notamment grâce au maillage de ses 58 sémaphores.

LIEUX D'IMPLANTATION

- Base navale
- Point d'appui
- Port nucléaire
- Échelon central de la Marine
- Sémaphore

AUTORITÉS DE ZONE

- Commandant de zone maritime
Commandant d'arrondissement maritime
Préfet maritime
- Commandant de la Marine en un lieu déterminé

FORCES

- Force d'action navale
- Base d'aéronautique navale
- Force océanique stratégique
- Commandos Marine
- Bataillons et compagnies de fusiliers marins

GENDARMERIE MARITIME

- Groupe de gendarmerie maritime
- Peloton de sûreté maritime et portuaire
- Port de commerce d'intérêt majeur

- BMPM :** Bataillon de marins-pompiers de Marseille
- CECLANT :** Commandement de zone maritime Atlantique
- CECMED :** Commandement de zone maritime Méditerranée
- CêLAé :** Centre logistique de l'aéronautique navale
- CEPA / 10S :** Centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale
- CEPN :** Centre d'expertise des programmes navals
- CEPPOL :** Centre d'expertises pratiques de la lutte antipollution
- CESM :** Centre d'études stratégiques de la Marine
- CIRA :** Centre d'interprétation et de reconnaissance acoustique
- COMNORD :** Commandement de zone maritime Manche - Mer du Nord
- CPPE :** Commission permanente des programmes et essais
- CRGE Marine :** Centre de renseignement et de guerre électronique
- CTM :** Centre de transmissions de la Marine

- DCSSF :** Direction centrale du service de soutien de la flotte
- DPMM :** Direction du personnel militaire de la Marine
- DSLME :** Direction du service logistique de la Marine
- EMM :** État-major de la Marine
- EMO-M :** État-major des opérations de la Marine
- ESNA :** Escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque
- ESNLE :** Escadrille des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins
- FOSIT :** Formation opérationnelle de surveillance et d'information territoriale
- IMN :** Inspection de la Marine nationale
- SIRPA :** Service d'information et de relations publiques des armées
- SLM :** Service logistique de la Marine
- SPM :** Service de psychologie de la Marine
- SRM :** Service de recrutement de la Marine
- SSF :** Service de soutien de la flotte

Ressources humaines

[Une Marine de tous les talents]

Parce que la jeunesse est un choix fort de la Marine, elle offre une place à chacun et fait grandir les talents. Face aux nouvelles menaces, au risque de conflit de haute intensité, la Marine renforce sa politique de ressources humaines (RH) et place le marin au cœur de ses préoccupations en adaptant sa formation, valorisant son travail et répondant à ses attentes pour qu'il puisse remplir pleinement ses missions. Un enjeu crucial pour continuer à répondre aux défis de la Marine et permettre à chacun de gagner en expertise, en appartenance et en engagement.

Dans une dynamique de croissance des effectifs, le recrutement et l'acquisition de compétences constituent deux piliers structurants. Grâce à ses nombreux bureaux de recrutement en métropole et outre-mer, la Marine renseigne et oriente les futurs marins. Également présente en ligne via des plateformes de recherche d'emploi ou de mentorat, elle répond à une génération de plus en plus connectée.

Égalité des chances et diversité, reconnaissance au mérite, évolution professionnelle : la Marine se veut accessible à toutes et tous, à une jeunesse en quête de



©T.WALLET/MN

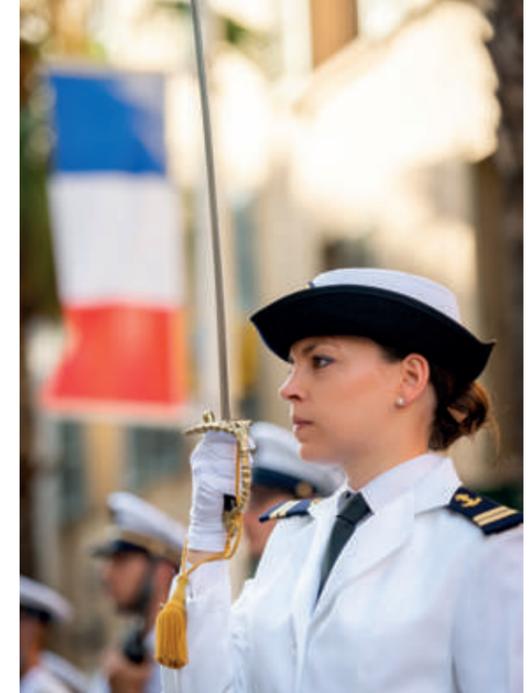
évoluer avec un fort niveau opérationnel et technique, renforcer sa capacité de résilience et de résistance physique et mentale. Celle-ci se concrétise en de nombreux métiers et mises en condition opérationnelle qui visent à faire converger les besoins de la Marine et les aspirations des marins. La politique RH de la Marine entend insister sur la fluidité des parcours afin que chaque marin soit acteur de son projet professionnel. L'accent est également mis sur la mobilité, qui fait l'objet d'une expérimentation dans les années à venir (voir *Attractivité p.15*). Enfin, conserver les talents qu'elle génère est un défi de taille pour la Marine. Une fidélisation essentielle qui passe par l'épanouissement personnel des marins.

La Marine est plus que jamais consciente des défis à relever pour pérenniser une armée jeune, investie et combative. C'est pourquoi elle met en œuvre de nombreuses réformes en matière de ressources humaines, pour perpétuer la force morale, l'expertise et la cohésion des équipages qui font de la Marine une armée efficace.

RECRUTEMENT

Afin de conserver une armée jeune, combative et investie, la Marine recrute chaque année près de 4000 femmes et hommes âgés de 16 à 30 ans, de la 3^e au bac + 5. Ce sont ainsi 10% des effectifs qui sont renouvelés tous les ans, pour maintenir capacité opérationnelle et savoir-faire. La Marine est un acteur clé de l'emploi et de la formation qualifiante des jeunes, en proposant une palette de plus de 80 métiers répartis dans 14 grands domaines d'emploi. Pour recruter, elle s'appuie sur le service de recrutement de la Marine (SRM) et son réseau de 59 centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) Marine en métropole et en outre-mer.

La Marine compte également sur l'ensemble des marins pour recruter. Elle s'appuie pour cela sur l'investissement des unités, qui coordonnent leurs actions avec le SRM par l'intermédiaire de leurs référents recrutement. Le site Lamarinerecrite.fr permet aux jeunes de découvrir l'ensemble des offres d'emploi, de postuler en ligne, de contacter le CIRFA le plus proche et d'échanger avec des marins ambassadeurs. Cette politique d'ambassadeur se traduit notamment par la présence de la Marine sur la plateforme Myjobglasses.com, sur laquelle des marins expérimentés renseignent et orientent les candidats.



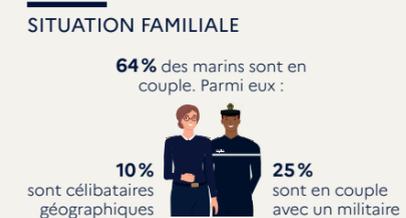
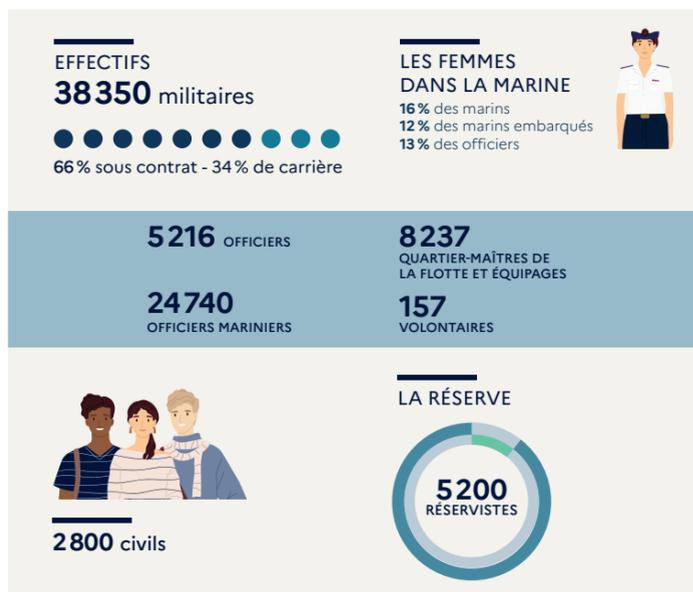
©J.VACELET/MN



©T.WALLET/MN

4 119
jeunes
recrutés
en 2022

QUI SONT LES MARINS



©S.MARC/MN

sens. À ce titre, tous les métiers et toutes les forces de la Marine sont aussi ouverts aux femmes. Environ 79% de ses bâtiments comportent un équipage mixte et les femmes représentent aujourd'hui 12% des effectifs embarqués (11% en 2021).

Passé le recrutement, la formation est une condition pour entretenir et développer ses compétences,

FORMATIONS

La Marine est par essence une armée technique complexe. Aussi bien en surface, à terre que sous les mers et dans les airs, la Marine opère sur différents théâtres d'opérations qui nécessitent des équipages formés en adéquation avec ses besoins. La redéfinition du parcours de navigateur-timonier (NAVIT), qui prend en compte les nouvelles technologies de navigation, va dans ce sens. Par ailleurs, en 2021 et 2022, un quartier-maître et matelot de la flotte (QMF) sur trois a été admis au brevet d'aptitude technique (BAT).

Les formations dispensées sont elles aussi revues, tant pour s'adapter aux enjeux et aux évolutions technologiques de la Marine que pour répondre aux attentes des marins et favoriser la transversalité entre les parcours. Depuis trois ans, une vingtaine de spécialités ont ainsi été créées ou réformées dans tous les domaines : sous-marin (opérations sous-marines/OPS SOUM, électromécanicien/ÉLECTROMECHAN SOUM), aéronaval (spécialités aéromaritimes/OPSAé), systèmes d'information, renseignement entre autres. Ce travail va être poursuivi dans le cadre de la réforme du modèle RH des officiers mariniers notamment, afin de répondre à l'arrivée de nouveaux équipements et bâtiments tel que l'armement de l'équipage du prochain porte-avions nouvelle génération (PA-Ng).

Les 4000 jeunes recrutés en moyenne chaque année deviendront, pour les non-officiers, des opérateurs élémentaires dans 10 métiers de base, puis des opérateurs confirmés et des chefs d'équipe dans 30 spécialités, et enfin des cadres de maîtrise dans 50 domaines d'expertise, hyperspécialisés grâce à plus de 800 stages ciblés sur des équipements ou une fonction particulière. Pour les officiers, l'objectif est de développer leurs aptitudes au commandement des unités de la Marine, ainsi qu'à l'exercice de responsabilités de direction et de conception au sein du ministère des Armées.



©Marine nationale



©G.BERTIN/MN



©C.TISON/MN

25
jours de formation
en moyenne par
an et par marin

33%

des quartiers-maîtres et
matelots de la flotte admis
au BAT en 2021 et 2022

ATTRACTIVITÉ

Après avoir recruté et formé des marins aux compétences rares et recherchées, la Marine nationale doit être en mesure de conserver ses talents. Dans cet objectif d'attractivité, la conciliation entre vie professionnelle et vie privée est attentivement étudiée et prise en compte afin d'accompagner le marin tout au long de sa vie. La Marine a étendu le principe de double équipage sur plusieurs bâtiments et poursuit ses actions en faveur de meilleures conditions de vie et de travail (hébergement, garde d'enfants, aide à l'insertion professionnelle du conjoint...).

La mobilité géographique fait également l'objet d'une expérimentation pour quelques spécialités. Objectif : prendre en compte les souhaits géographiques et les contraintes personnelles, tout en donnant de la visibilité et du préavis à une éventuelle affectation dans une autre région. Pour permettre cette évolution tout en continuant à répondre aux besoins de la Marine, l'expérimentation prévoit, parallèlement, de valoriser les marins sachant faire preuve de mobilité en leur faisant bénéficier de mesures spécifiques.



©J.ALLARD-JOLY/MN

En matière de formation, la digitalisation permet aux marins de ne pas s'éloigner de leur famille lors des cours dispensés, par exemple, pour l'obtention d'un brevet d'aptitude technique (BAT).

Enfin, dans le cadre du Plan Familial, la politique RH s'applique à entendre et à prendre en considération les aspirations des marins pour garantir leur épanouissement tout au long de leur carrière. Dans cette optique : l'expérimentation de prise en charge financière de 25% du prix des billets d'avion pour les liaisons aériennes entre Brest et Toulon, afin de réduire le coût de l'éloignement lié à la mobilité géographique.



©G.DAVID/MN

Autant de mesures pour remporter la bataille du recrutement. Un enjeu essentiel pour la Marine qui compte sur sa jeunesse autant qu'elle peut compter sur elle. Qui s'appuie sur ses talents pour construire avec eux une Marine de combat et en pointe forte et fiable.



- CEFAÉ** : Centre d'entraînement et de formation de l'aéronautique navale
- CFRM** : Centre de formation renseignement de la Marine.
- CIRA** : Centre d'interprétation et de reconnaissance acoustique
- CISMF** : Centre interarmées de soutien météo-océanographique des forces
- EAMEA** : École des applications militaires de l'énergie atomique
- EAN** : École de l'aéronautique navale et ses détachements
- Ecoplong** : École de plongée
- Ecomarin** : École des matelots et des quartiers-maîtres de la flotte
- EGDM** : École de guerre des mines
- EIP 50S** : École d'initiation au pilotage/ Escadron 50S
- EMMAC** : École des mousses et des matelots à Cherbourg (attachée au CIN de Brest)
- EMPM** : École de marins-pompiers de Marseille
- ENSM** : École de navigation sous-marine
- ENSM/BPN** : École de navigation sous-marine/ Bâtiments à propulsion nucléaire
- EPPE** : École du personnel du pont d'envol
- ESCO** : École des systèmes de combat et opérations aéromaritimes
- ESHE 34F** : École de spécialisation sur hélicoptères embarqués/Flottille 34F
- ESTLN** : École des systèmes, technologies et logistique navals

Structure

[Une organisation simple et agile]

Les unités de la Marine dépendent de deux chaînes de commandement distinctes : le commandement organique, qui prépare les forces à l'action, et le commandement opérationnel qui les emploie en opération.

ORGANIQUE

La responsabilité première du chef d'état-major de la Marine (CEMM) est de tenir à disposition du chef d'état-major des armées (CEMA) une Marine prête au combat. Cela nécessite d'entraîner les forces, de les qualifier et de les préparer au combat sur tous les plans. Il s'appuie pour cela sur quatre autorités organiques réparties par milieu d'emploi :

- L'amiral commandant la Force d'action navale (ALFAN) pour les forces de surface.
- L'amiral commandant la Force océanique stratégique (ALFOST) pour les sous-marins.
- L'amiral commandant la Force de l'aéronautique navale (ALAVIA) pour les aéronefs.
- L'amiral commandant la Force des fusiliers marins et commandos (ALFUSCO) pour les fusiliers marins et commandos Marine.

Le CEMM s'appuie également sur la gendarmerie maritime : une formation spécialisée de la gendarmerie nationale mise pour emploi auprès de lui. Son commandement est exercé par le commandant de la gendarmerie maritime (COMGENDMAR).



©V.ORSINI/MN

OPÉRATIONNEL

Le CEMA commande les opérations militaires. C'est à l'autorité militaire de la zone géographique concernée que revient le contrôle opérationnel des unités déployées. En métropole, ces autorités, qui sont également préfets maritimes, sont les commandants des trois zones maritimes (CZM) : commandant de la zone maritime Atlantique (CECLANT), commandant de la zone maritime de la Méditerranée (CECMED) et commandant de la zone maritime de la Manche et de la mer du Nord (COMNORD).

Les forces déployées outre-mer sont placées sous commandement interarmées dirigé par des commandants supérieurs des forces armées outre-mer (COMSUP). Quant aux forces déployées à l'étranger, elles sont sous les ordres d'un commandant des forces de présence de souveraineté prépositionnées à l'étranger (COMFOR).



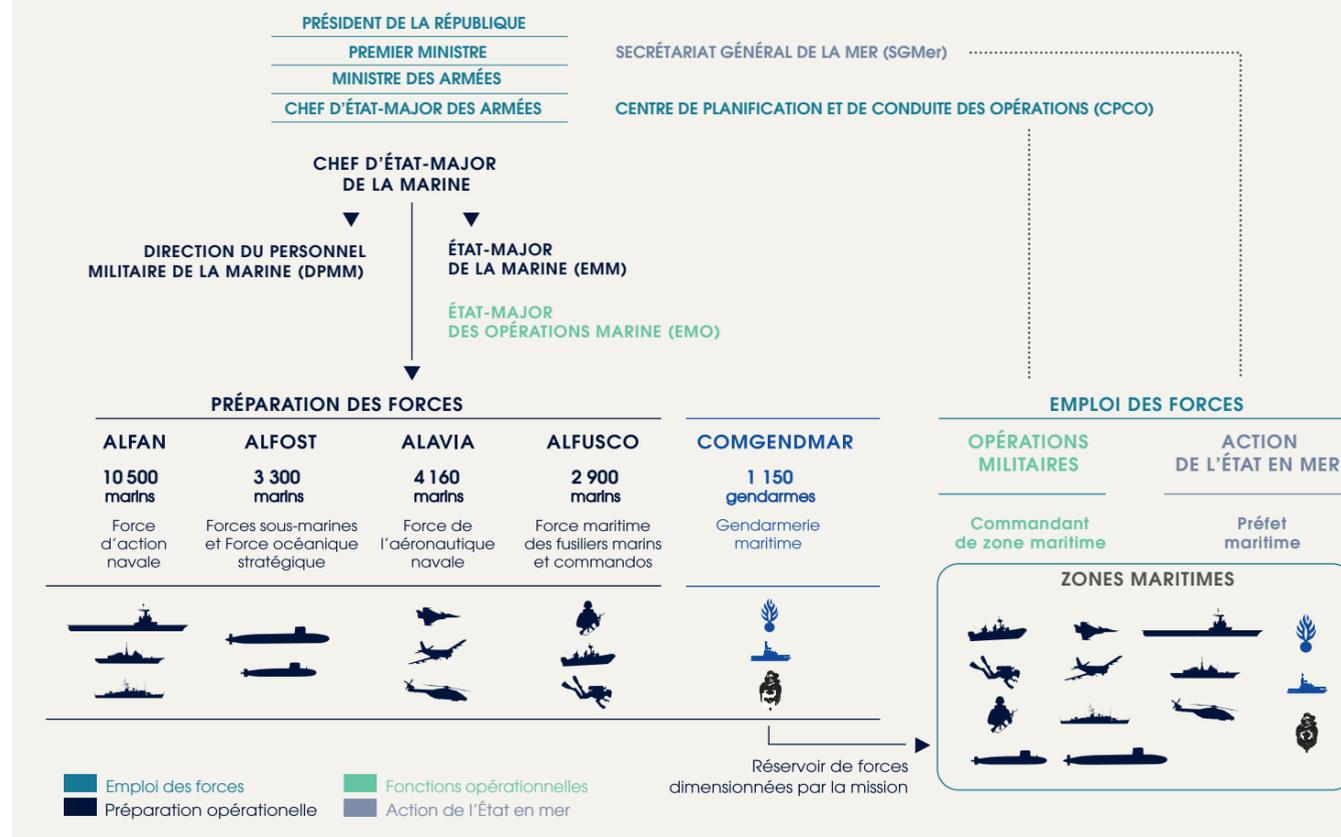
©L.BERNARDIN/MN

Enfin, les missions qui relèvent de l'action de l'État en mer (AEM) sont placées sous l'autorité du Premier ministre. En métropole, elles sont sous la coordination des préfets maritimes. En outre-mer, sous celle des délégués du gouvernement pour l'action de l'État en mer, assistés des commandants de zone maritime.



©M.DENNIEL/MN

PRÉPARATION ET EMPLOI DES FORCES



Ordre de bataille

[Une Marine de combat]



PORTE-AVIONS (PA)

1

Déplacement : 42 500 t

- 1900 MARINS** avec le groupe aérien et l'état-major embarqués
- Projection de puissance
- Gestion de crise
- Suprématie aéromaritime
- Dissuasion nucléaire aéroportée

R 91 Charles de Gaulle



FRÉGATE MULTI-MISSIONS (FREMM)

6

Déplacement : 6 000 t

- 108 MARINS**
- Lutte anti-sous-marine et antiaérienne
- Frappe dans la profondeur
- Protection de forces navales

D 650 Aquitaine
D 651 Normandie
D 652 Provence
D 653 Languedoc
D 654 Auvergne
D 655 Bretagne



FRÉGATE DE SURVEILLANCE (FS)

6

Déplacement : 2 600 t

- 92 MARINS**
- Défense maritime du territoire
- Surveillance de l'espace maritime outre-mer
- Lutte contre les trafics illicites

F 730 Floréal
F 731 Prairial
F 732 Nivôse
F 733 Ventôse
F 734 Vendémiaire
F 735 Germinal



PATROUILLEUR ANTILLES GUYANE (PAG)

3

Déplacement : 750 t

- 24 MARINS**
- Surveillance de l'espace maritime outre-mer
- Contrôle de la zone économique exclusive
- Police des pêches
- Protection du centre spatial guyanais

P 733 La Confiance P 735
P 734 La Résolue La Combattante



BÂTIMENT DE SOUTIEN ET D'ASSISTANCE MÉTROPOLITAIN (BSAM)

4

Déplacement : 2 950 t

17 MARINS

- Lutte contre la pollution
 - Soutien des forces
 - Sauvegarde des personnes et des biens
- A 602 Loire A 604 Seine
A 603 Rhône A 605 Garonne



BÂTIMENT D'EXPÉRIMENTATION DE GUERRE DES MINES (BEGM)

1

Déplacement : 1 050 t

38 MARINS

A 785 Thétis



BÂTIMENT DE RENSEIGNEMENT ÉLECTROMAGNÉTIQUE (BRE)

1

A 759 Dupuy de Lôme



REMORQUEUR PORTUAIRE CÔTIÈRE (RPC)

3 basés outre-mer*

Déplacement : 228 t

8 MARINS

- Assistance aux manœuvres et câblage de 12 tonnes, les 3 basés outre-mer mènent des opérations au titre de l'action de l'État en mer, parallèlement à leur rôle d'assistance des manœuvres portuaires
- Assistance aux manœuvres
- Remorquage d'engins de servitude
- Soutien incendie
- Lutte anti-pollution

A 636 Maïto
A 637 Maroa
A 638 Manini

* Parmi les 12 remorqueurs portuaires et côtiers de 12 tonnes, les 3 basés outre-mer mènent des opérations au titre de l'action de l'État en mer, parallèlement à leur rôle d'assistance des manœuvres portuaires



BÂTIMENT HYDROGRAPHIQUE ET OCÉANOGRAPHIQUE (BH et BHO)

4

- Missions d'hydrographie côtières et hauturières civiles et militaires
- Relèvement des côtes et des fonds marins pour l'établissement des cartes marines
- Connaissance de l'environnement maritime opérationnel

A 758 Beautemps-Beaupré
A 791 Lapérouse
A 792 Borda
A 793 Laplace



EMBARCATION REMONTE FILETS (ERF)

1

Y 690 Caouanne



PORTE-HÉLICOPTÈRES AMPHIBIE (PHA)

3

Déplacement : 21 500 t

177 MARINS

- État-major embarqué : jusqu'à 200 personnes
- Troupes : jusqu'à 900 soldats
- Commandement et projection de forces aéromobile et amphibie
- Transport opérationnel
- Soutien médical et humanitaire
- École d'application des officiers de Marine

L 9013 Mistral
L 9014 Tonnerre
L 9015 Dixmude



FRÉGATE MULTI-MISSIONS À CAPACITÉ DE DÉFENSE AÉRIENNE RENFORCÉE (FREMM - DA)

2

Déplacement : 6 000 t

118 MARINS

- Lutte antiaérienne
- Lutte anti-sous-marine
- Protection de forces navale

D 656 Alsace
D 657 Lorraine



PATROUILLEUR DE HAUTE MER (PHM)

6

Déplacement : 1 300 t

85 MARINS

- Défense maritime du territoire
- Surveillance de l'espace maritime
- Capacité anti-sous-marine
- Action de police en haute mer

F 792 PM L'Her
F 793 CDT Blaison
F 794 EV Jacobet
F 795 CDT Ducuing
F 796 CDT Birot
F 797 CDT Bouant



PATROUILLEUR

4

- Défense maritime du territoire,
- Police des pêches
- Lutte contre la pollution
- Sauvetage en mer

P 675 Arago P 701 Le Malin
P 686 La Glorieuse P 740 Fulmar



PATROUILLEUR POLAIRE

1

Déplacement : 4 300 t

21 MARINS

- Contrôle de la zone économique exclusive
- Surveillance de l'espace maritime dans les TAAF
- Soutien à la logistique antarctique
- Assistance aux populations
- Lutte contre la pêche illégale

P 800 L'Astrolabe



FRÉGATE DE DÉFENSE AÉRIENNE (FDA)

2

Déplacement : 7 000 t

195 MARINS

- Protection aéronavale,
- Contrôle de de l'espace aéromaritime
- Coordination des activités aériennes depuis la mer

D 620 Forbin
D 621 Chevalier Paul



FRÉGATE TYPE LA FAYETTE (FLF)

5

Déplacement : 3 800 t

150 MARINS

- Intervention en haute mer et zone de crise
- Patrouille et escorte
- Lutte antinavires
- Surveillance de l'espace maritime

F 710 La Fayette
F 711 Surcouf
F 712 Courbet
F 713 Aconit
F 714 Guépratte



PATROUILLEUR OUTRE-MER (POM)

1

Déplacement : 1 300 t

30 MARINS

- Surveillance de l'espace maritime outre-mer
- Contrôle de la zone économique exclusive
- Police des pêches
- Lutte contre la pollution
- Sauvetage en mer

P 676 Flamant
P 677 Cormoran
P 678 Pluvier



PATROUILLEUR DE SERVICE PUBLIC (PSP)

3

Déplacement : 390 t

21 MARINS

- Défense maritime du territoire
- Police des pêches
- Lutte contre la pollution
- Sauvetage en mer

P 676 Flamant
P 677 Cormoran
P 678 Pluvier



BÂTIMENT DE SOUTIEN ET D'ASSISTANCE OUTRE-MER (BSAOM)

4

Déplacement : 2 300 t

24 MARINS

- Surveillance et protection maritime
- Projection de forces de police ou de gendarmerie
- Assistance aux populations
- Lutte contre la pollution

A 621 D'Entrecasteaux
A 622 Bougainville
A 623 Champlain
A 624 Dumont d'Urville



CHASSEUR DE MINES TRIPARTITE (CMT)

9

Déplacement : 615 t

45 MARINS

- Sécurisation des accès aux ports stratégiques militaires et civils
- Détection et neutralisation de la menace mine
- Soutien à la dissuasion

M 643 Andromède M 648 Lyre
M 644 Pégase M 650 Sagittaire
M 645 Orion M 652 Céphée
M 646 Croix du Sud M 653 Capricorne
M 647 L'Aigle



BÂTIMENT BASE DE PLONGEURS DÉMINEURS (BBPD)

4

Déplacement : 490 t

16 MARINS

- Identification, classification et destruction de mines
- Démontage et surveillance des chenaux

M 611 Vulcain M 614 Styx
M 613 Achéron M 622 Pluton



BÂTIMENT REMORQUEUR DE SONAR (BRS)

3

Déplacement : 340 t

23 MARINS

- Démontage et surveillance des chenaux stratégiques

M 770 Antarès
M 771 Altaïr
M 772 Aldebaran



BÂTIMENT DE COMMANDEMENT ET DE RAVITAILLEMENT (BCR)

2

Déplacement : 18 000 t

157 MARINS

- Ravitaillement des forces
- Commandement d'opérations

A 630 Marne
A 631 Somme



BÂTIMENT RAVITAILLEUR DE FORCES (BRF)

1

Déplacement : 31 000 t

140 MARINS

- Ravitaillement des forces
- Commandement d'opérations

A 725 Jacques Chevallier
(livraison en 2023)



BÂTIMENT D'ESSAIS ET DE MESURES (BEM)

1

Déplacement : 21 400 t

191 MARINS

- Recueil de données
- Suivi des tirs de missiles

A 601 Monge



ENGIN DE DÉBARQUEMENT AMPHIBIE RAPIDE (EDA-R)

4

Flottille amphibie

ENGIN DE DÉBARQUEMENT AMPHIBIE STANDARD (EDA-S)

6

dont 4 livrés en 2023
Remplacement à terme des CTM



CHALAND DE TRANSPORT DE MATERIEL (CTM)

5

- 3 pour la flottille amphibie
- 2 en soutien à Djibouti et Mayotte

BÂTIMENT ÉCOLE

8

BÂTIMENT D'INSTRUCTION À LA NAVIGATION (BIN)

2

VOILIER

4

Formation et entraînement

PATROUILLEUR CÔTIÈRE DE GENDARMERIE

5

- Action de l'État en mer
- Sauvegarde maritime
- Surveillance des pêches

VELETTE CÔTIÈRE DE SURVEILLANCE MARITIME

27

- Contrôle en mer
- Secours et assistance
- Surveillance des pêches

VELETTE DE SÛRETÉ MARITIME ET PORTUAIRE

9

- Sûreté maritime et portuaire

GENDARMERIE MARITIME



SOUS-MARIN NUCLÉAIRE LANCEUR D'ENGINS (SNLE)

4

Déplacement : 14 300 t

2 ÉQUIPAGES DE 110 MARINS

- Permanence de la dissuasion nucléaire à la mer

S 616 *Le Triomphant*
S 617 *Le Téméraire*
S 618 *Le Vigilant*
S 619 *Le Terrible*



SOUS-MARIN NUCLÉAIRE D'ATTAQUE TYPE RUBIS (SNA)

4

Déplacement : 2 670 t

2 ÉQUIPAGES DE 68 MARINS

- Sûreté et soutien des SNLE
- Protection d'une force aéronavale
- Renseignement
- Intervention

S 603 *Casabianca*
S 604 *Emeraude*
S 605 *Améthyste*
S 606 *Perle*



SOUS-MARIN NUCLÉAIRE D'ATTAQUE TYPE SUFFREN (SNA)

2

Déplacement : 5 300 t

2 ÉQUIPAGES DE 65 MARINS

- Sûreté et soutien des SNLE
- Protection d'une force aéronavale
- Renseignement
- Intervention

S 635 *Suffren*
S 636 *Duguay-Trouin (livraison en 2023)*

Ordre de bataille

[Une Marine de combat]

FORCE MARITIME DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS

VELETTE DE FUSILIERS MARINS (VFM)

12

en cours de livraison

- Protection des bases navales et des mouvements côtiers des unités précieuses (bâtiments de surface et sous-marins)



FUSILIERS MARINS

1 700 FUSILIERS MARINS

- Défense militaire et défense maritime du territoire
- Appui aux opérations aéronavales
- Participation aux opérations de projection de force

3 Bataillons de fusiliers marins

Amyot d'Inville (Brest)
De Morsier (Crozon)
Détroyat (Toulon)

6 Compagnies de fusiliers marins

Le Goffic (Cherbourg)
Bernier (Lanvéoc)
Brière (Lann-Bihoué)
Morel (Sainte Assise)
Le Sant (Rosnay)
Colmay (France-Sud)

COMMANDO MARINE

700 COMMANDOS MARINE

- Opérations spéciales au large
- Opérations spéciales depuis la mer vers la terre
- Opérations spéciales à terre

7 Unités :



COMMANDO D'ASSAUT

4

Jaubert
De Montfort
Trépel
De Penfentenyo

- Surveillance et neutralisation d'objectifs
- Contre-terrorisme et libération d'otages



COMMANDO D'ACTION SOUS-MARINE

1

Hubert

- Capacité d'action subaquatique
- Contre-terrorisme et libération d'otages




COMMANDO D'APPUI SPÉCIALISÉ

2

Kieffer

- Capacité de commandement
- Appuis spécialisés (cynotechnie, drones, NRBC, renseignement, appui électronique, explosifs et appui numérique)

Ponchardier

- Appuis à la mobilité (maritime, terrestre et aérienne)
- Soutiens opérationnels spécialisés (armements, munitions, transmissions...)

Groupe aérien embarqué



RAFALE MARINE

41

1 PILOTE

- Combat maritime et terrestre
- Interception
- Assaut
- Appui aérien
- Reconnaissance tactique
- Dissuasion nucléaire

Flottilles 11F, 12F et 17F



HAWKEYE (E2C)

3

2 PILOTES

3 OFFICIERS SYSTÈME D'ARMES

- Détection aérienne avancée
- Commandement et contrôle
- Gestion de l'espace aéromaritime

Flottille 4F



FALCON 10 M

6

3 MARINS

7 PASSAGERS

- Formation instruction et entraînement des pilotes de chasse
- Liaisons d'autorités
- Soutien du groupe aérien embarqué

Escadrille 57S

Patrouille et surveillance maritime



ATLANTIQUE 2 (ATL 2)

22

2 PILOTES

2 MÉCANICIENS

9 OPÉRATEURS SYSTÈME

- Patrouille maritime
- Sûreté et mise en condition des SNLE
- Sûreté de forces aéronavales
- Maîtrise du combat aéromaritime
- Sauvegarde maritime et sûreté des approches maritimes
- Appui aux opérations terrestres et aéroterrestres

Flottilles 21F et 23F



FALCON 50M

8

2 PILOTES

3 OPÉRATEURS

- Protection des espaces maritimes
- Lutte contre les trafics illicites
- Recherche et sauvetage en mer

Flottille 24F



FALCON 200 (GARDIAN)

5

- Surveillance des approches maritimes
- Recherche et sauvetage en mer

Flottille 25F



XINGU

10

2 PILOTES

6 PASSAGERS

- Transport léger
- Formation, soutien logistique
- Liaison d'autorités

Flottille 28F

Hélicoptères de combat



CAÏMAN MARINE (NH90)

27

1 PILOTE

1 PERSONNEL TACTIQUE

1 OPÉRATEUR

1 PLONGEUR SAUVETEUR

- Combat aéromaritime
- Lutte anti-sous-marine et anti-navires
- Opérations spéciales
- Contre-terrorisme maritime
- Sauvetage en mer

Flottilles 31F et 33F, porte-avions Charles de Gaulle, frégate multi-missions



PANTHER

16

2 PILOTES

1 OPÉRATEUR

1 PLONGEUR SAUVETEUR

- Lutte anti-navires
- Contre-terrorisme maritime
- Lutte contre les trafics illicites
- Sauvetage en mer

Flottille 36F, frégate de défense aérienne, frégate type La Fayette, frégate de surveillance



CAP 10M

7

dont 2 livrés en 2023

2 PILOTES

- Sélection initiale

EIP / escadrille 50S

Hélicoptères de soutien, de service public et d'intervention



DAUPHIN

21

28 à terme

2 PILOTES

1 MÉCANICIEN

1 PLONGEUR SAUVETEUR

- Secours, protection et intervention en mer
- Récupération des pilotes sur porte-avions
- Lutte contre les trafics illicites
- Formation

Flottilles 34F/ESHE et 35F, porte-avions Charles de Gaulle, PHA, BCR, BRP, FS et BEM



H160

6*

- Secours, protection
- Intervention en mer

* Livraison en 2023 (Flottille 32F réactivée en 2023)

Moyens déployés

[Loin, longtemps, en équipage]

Limitation des zones maritimes
Zones économiques exclusives

FAÇADE ATLANTIQUE (BREST, LORIENT, LANVÉOC-POULMIC, LANDIVISIAU, ÎLE LONGUE, LA ROCHELLE)

- 4 Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins - SNLE
- 4 Frégates multi-missions - FREMM
- 1 Bâtiment de commandement et de ravitaillement - BCR
- 3 Patrouilleurs de haute mer - PHM
- 6 Chasseurs de mines - CMT
- 4 Bâtiments hydrographiques et océanographiques - BH et BHO
- 4 Voiliers
- 1 Patrouilleur côtier de gendarmerie
- 3 Bâtiments remorqueurs de sonar - BRS
- 1 Bâtiment base de plongeurs démineurs - BBPD
- 1 Groupe de plongeurs démineurs
- 1 Bâtiment de renseignement électromagnétique - BRE
- 1 Bâtiment d'essais et de mesures - BEM
- 2 Bâtiments de soutien et d'assistance métropolitain - BSAM
- 2 Bâtiments d'instruction à la navigation - BIN
- 8 Bâtiments école - BE
- 1 Bâtiment d'expérimentation de la guerre des mines - BEGM
- 9 Vedettes côtières de surveillance maritime (VCSM)
- 41 Rafale Marine
- 10 Xingu
- 8 Falcon 50 M
- 7 Dauphin
- 3 Hawkeye - E2C
- 6 Falcon 10 M
- 1 Groupeement de gendarmes maritimes
- 13 Caïman Marine - NH90
- 22 Atlantique 2 - ATL2
- 5 Avions école /cap10
- 4 Cirrus SR20
- 4 unités Bataillons et compagnies de fusiliers marins
- 6 unités Unité de Commandos Marine

FAÇADE MANCHE MER DU NORD (CHERBOURG, LE TOUQUET)

- 3 Patrouilleurs de service public - PSP
- 1 Bâtiment base de plongeurs démineurs BBPD
- 1 Groupe de plongeurs démineurs
- 1 Caïman Marine - NH90
- 1 Dauphin
- 1 Compagnie de fusiliers marins
- 1 Patrouilleur côtier de gendarmerie
- 1 Groupeement de gendarmes maritimes
- 5 Vedettes côtières de surveillance maritime (VCSM)

FAÇADE MÉDITERRANÉENNE (TOULON, MARSEILLE, SAINT-MANDRIER, HYÈRES, FRANCE SUD)

- 5 Sous-marins nucléaires d'attaque - SNA
- 1 Porte-avions - PA
- 3 Porte-hélicoptères amphibies PHA
- 2 Frégates de défense aérienne - FDA
- 2 Frégates multi-missions - FREMM
- 2 Frégates multi-missions à capacité de défense aérienne renforcée - FREMM-DA
- 5 Frégates type *La Fayette* - FLF
- 2 Bâtiments base de plongeurs démineurs - BBPD
- 1 Groupe de plongeurs démineurs
- 3 Chasseurs de mines - CMT
- 3 Patrouilleurs de haute-mer - PHM
- 2 Bâtiments de soutien et d'assistance métropolitains - BSAM
- 1 Bâtiment de commandement et de ravitaillement - BCR
- 13 Caïman Marine - NH90
- 14 Panther
- 8 Dauphin
- 2 Bataillon et compagnie de fusiliers marins
- 1 Bataillon des marins-pompiers de Marseille
- 1 Patrouilleur côtier de gendarmerie
- 1 Groupeement de gendarmerie maritime
- 7 Vedettes côtières de surveillance maritime (VCSM)
- 1 Unité de Commandos Marine

ZONE MARITIME MANCHE - MER DU NORD
Le Touquet

RESTE DE LA MÉTROPOLE
2 Compagnies de fusiliers marins

ZONE MARITIME MÉDITERRANÉE
Toulon

ZONE MARITIME ANTILLES
Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, Cayenne

ANTILLES
Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, Cayenne

GUYANE (CAYENNE)
Cayenne

CLIPPERTON

OCÉAN ATLANTIQUE

- NOUVELLE-CALÉDONIE (NOUMÉA)**
- 1 Frégate de surveillance - FS
 - 1 Bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer BSAOM
 - 1 Patrouilleur type P400
 - 1 Vedette côtière de surveillance maritime (VCSM)
 - 2 Falcon 200 Guardian
 - 1 Dauphin
 - 1 Détachement de fusiliers marins

ZONE MARITIME Océan Pacifique

OCÉAN PACIFIQUE

POLYNÉSIE FRANÇAISE (PAPEETE)
Papeete

ZONE MARITIME POLYNÉSIE FRANÇAISE

- POLYNÉSIE FRANÇAISE (PAPEETE)**
- 1 Frégate de surveillance - FS
 - 1 Bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer - BSAOM
 - 1 Remorqueur portuaire côtier - RPC
 - 1 Patrouilleur - PAT
 - 1 Patrouilleur côtier de gendarmerie
 - 3 Dauphin
 - 1 Détachement de fusiliers marins

- ANTILLES**
Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, Cayenne
- GUYANE (CAYENNE)**
Cayenne
- 2 Patrouilleurs Antilles Guyane - PAG
 - 1 Embarcation remonte filets - ERF
 - 2 Vedettes côtières de surveillance maritime (VCSM)
 - 2 Frégates de surveillance - FS
 - 1 Patrouilleur Antilles Guyane - PAG
 - 2 Remorqueurs portuaire côtiers - RPC
 - 1 Panther
 - 1 Dauphin
 - 1 Détachement de fusiliers marins
 - 1 Bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer - BSAOM
 - 1 Patrouilleur côtier de gendarmerie
- ZONE MARITIME ATLANTIQUE**

Abou Dabi

MAYOTTE (MAYOTTE)
Dijbouti

OCÉAN INDIEN

LA RÉUNION, MAYOTTE, ÎLES ÉPARSES
Le Port

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

ZONE MARITIME Océan Indien

ZONE MARITIME SUD Océan Indien

- LA RÉUNION (PORT-DES-GALET)**
- 2 Frégates de surveillance - FS
 - 1 Bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer - BSAOM
 - 1 Patrouilleur - PAT
 - 1 Patrouilleur polaire - PP
 - 1 Panther
 - 1 Détachement de fusiliers marins
- WALLIS-ET-FUTUNA**
Mata-Utu
- NOUVELLE-CALÉDONIE**
Nouméa
- ZONE MARITIME NOUVELLE-CALÉDONIE**

Programmes

[Une Marine en pointe]



©MO Porte-Avions, Naval Group



©A.PECCHI



©C.WASSILIEFF/MN

CONSTRUCTION DE LA MARINE DE DEMAIN

L'**Atlantique 2 (ATL 2)** bénéficie d'une rénovation profonde de son système de combat. Le Standard 6 de l'avion est doté d'un radar à antenne active, d'un système de traitement acoustique numérique, d'une boule optronique de nouvelle génération, le tout servi par de nouvelles consoles tactiques. Dix appareils ont été livrés en 2022 et la première mise en service opérationnelle a été réalisée à l'été 2022. Au total, 18 appareils seront modifiés jusqu'en 2025.

Les nouveaux **sous-marins nucléaires d'attaque de type Suffren**, dont le premier a été admis au service actif en 2022, constituent une avancée majeure comparés à ceux de type Rubis. Avec la torpille F21 et le MdCN, leur capacité de combat est accrue. En outre, cette nouvelle classe de sous-marins s'intègre mieux dans les réseaux des forces navales et mène des actions spéciales sous-marines.

Les **Patrouilleurs outre-mer (POM)** assureront, à compter de 2023, des missions de souveraineté et de sauvegarde maritime outre-mer. Ces bâtiments à propulsion hybride sont d'une grande stabilité permettant l'emploi de drone, dans une région où les conditions de navigation sont parfois extrêmes.

Le programme **sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de troisième génération (SNLE 3G)**, renouvellera la composante océanique de la dissuasion. Le SNLE 3G bénéficiera d'avancées technologiques qui amélioreront sa discrétion acoustique et sa furtivité. Il détectera mieux les menaces grâce à ses capteurs plus performants.

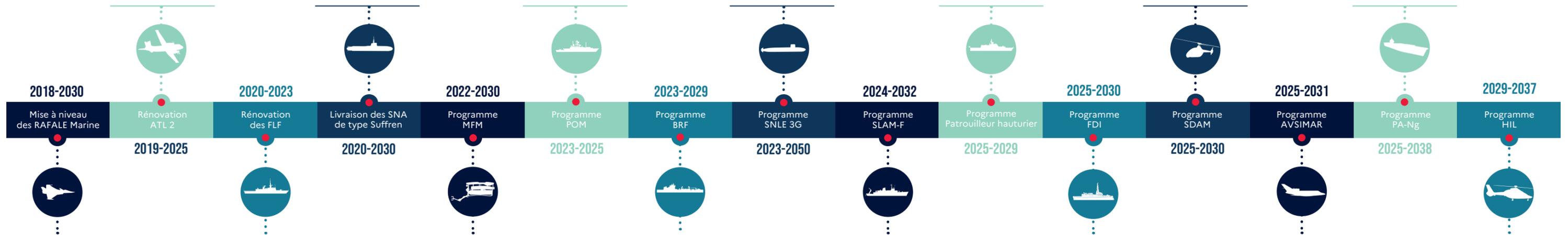
Les **patrouilleurs hauturiers (PH)** vont renouveler la flotte des patrouilleurs de haute-mer (ex-avisos) et des patrouilleurs de service public. Ces navires intègrent de nombreuses innovations, notamment au niveau des moyens de communication et de la lutte contre les menaces symétriques.

Le **système de drone aérien Marine (SDAM)** va doter les frégates de premier rang d'un système de drone multi-capteurs, complémentaire de l'hélicoptère embarqué. Il permettra d'améliorer la maîtrise de l'espace aéromaritime en étendant les capacités des capteurs des bâtiments. Les premières livraisons sont attendues à l'horizon 2030, dont une première capacité opérationnelle est envisagée dès 2025.

Le **porte-avions de nouvelle génération (PA-Ng)**, à propulsion nucléaire, sera équipé de catapultes électromagnétiques et de brins d'arrêt de nouvelle génération. Conçu pour le combat de haute intensité, il pourra embarquer une trentaine de chasseurs nouvelle génération du programme SCAF (Système de combat aérien du futur) qui composeront le groupe aérien embarqué (GAé).

24

25



La modification des **Rafale Marine** au standard F3R s'est achevée début 2022. Parallèlement, les armées ont lancé le développement du Standard F4 axé sur quatre piliers : l'engagement, la connectivité, le soutien et la survivabilité. La mise à niveau du premier Rafale Marine F4 block 1 a débuté en août 2022 : son déploiement est attendu à compter de 2023 pour une première capacité opérationnelle (PCO) en 2024.

La **rénovation de 3 des 5 frégates de type La Fayette (FLF)** permet de sécuriser à 15 le nombre de frégates de défense avant l'arrivée des frégates de défense et d'intervention (FDI). Cette rénovation prévoit la modernisation du système de combat, le remplacement de leur système de défense anti-aérienne, l'amélioration de leur stabilité et l'ajout d'un sonar de coque pour mener des missions de lutte anti-sous-marine.

La stratégie de **maîtrise des fonds marins (MFM)** vise à doter la Marine d'une capacité permettant de connaître, surveiller et agir à des profondeurs allant jusqu'à 6 000 mètres. D'abord dans le cadre d'une capacité exploratoire dès 2023, puis d'une première capacité opérationnelle dès 2025, la capacité MFM sera constituée en 2029 de 4 AUV (drones autonomes sous-marins) et 4 ROV (robots téléopérés).

Les bâtiments de commandement et de ravitaillement (BCR) seront remplacés par **des bâtiments ravitailleurs de forces (BRF)** plus performants, dotés d'une double coque et d'une capacité d'autodéfense leur permettant de faire face aux menaces asymétriques. Livrés entre 2023 et 2029, ils présenteront un emport en fret dimensionné pour soutenir le groupe aéronaval actuel futur en combustibles, munitions, rechanges et vivres.

La **capacité de guerre des mines** (chasseurs de mines, bâtiments remorqueurs de sonar, bâtiments bases pour plongeurs démineurs et groupes de plongeurs démineurs) va être renouvelée par le **programme SLAM-F** : le système de lutte anti-mines du futur. Des modules de lutte contre les mines, composés de drones de surface et sous-marins, livrés dès 2024. Ils seront d'abord mis en œuvre depuis la terre, puis à partir de bâtiments dédiés à compter de 2026, année de livraison des

Bâtiments de premier rang, les **5 frégates de défense et d'intervention (FDI)** vont bénéficier des avancées les plus récentes dans le domaine cyber et d'un radar plaque parmi les plus performants du monde. Armés par 125 marins, ces bâtiments de 4 500 tonnes, évolutifs et innovants, pourront opérer dès 2025 de manière autonome ou au sein d'un groupe aéronaval.

Le programme **AVSIMAR** vise à renouveler le segment aérien de l'action de surveillance et d'intervention maritime en remplacement des 5 Falcon 200 Gardian et des 8 Falcon 50M de la Marine. Le programme prévoit 12 avions de type Falcon 2 000 LXS baptisés Albatros, qui seront livrés à compter de 2025 pour couvrir un premier incrément, suivi ultérieurement d'un second pour compléter le besoin de surveillance.

Le **programme HIL** a pour but de fournir un hélicoptère destiné aux trois armées, sur une base commune. Les **49 Guépard Marine** prévus pour la Marine remplaceront les Alouette III, les Dauphin et les Panther à partir de 2030. Embarqués avec le missile anti-navire léger (ANL) notamment, ils seront spécialisés dans la lutte anti-surface et réaliseront l'ensemble des missions dévolues aux hélicoptères embarqués, à l'exception des missions de lutte anti sous-marine.

Finances

[LPM, année 5]

En 2023, le budget des armées est en augmentation pour la sixième année consécutive. Depuis 2017, la nouvelle trajectoire budgétaire a permis de faire passer les crédits des armées de 32,3 milliards d'euros à 43,9 milliards d'euros en 2023. Conformément à la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, ce budget est en hausse historique de trois milliards d'euros.

Cette poursuite de l'effort budgétaire donne à la Marine les moyens de poursuivre les nombreux chantiers du plan Mercator accélération :

- Maintien en condition opérationnelle avec le renouvellement et le renforcement des moyens et des équipements (modernisation des outils de combat, innovation, expérimentation de drones, etc).
- Recruter, former les marins et soutenir l'attractivité (amélioration des conditions de vie embarquée et à terre, numérisation, passage en double équipage de plusieurs bâtiments, etc).
- Renouveler et disposer de stocks suffisants de munitions et effectuer régulièrement des tirs pour garantir l'entraînement des forces et la fiabilité des armes.
- Garantir une autonomie militaire nationale et contribuer à l'autonomie stratégique européenne (prise de conscience collective de la nécessité de renforcer l'Europe de la défense).

Cette politique budgétaire assure à la France une crédibilité auprès de ses alliés. Elle donne aux forces une supériorité sur le terrain grâce aux investissements importants dans le programme capacitaire et offre aux militaires de meilleures conditions d'engagement.

BUDGET 2023

en milliards d'euros (Md€)

DÉPENSES TOTALES DE L'ÉTAT

560

dont : **43,9** MISSION « DÉFENSE »*

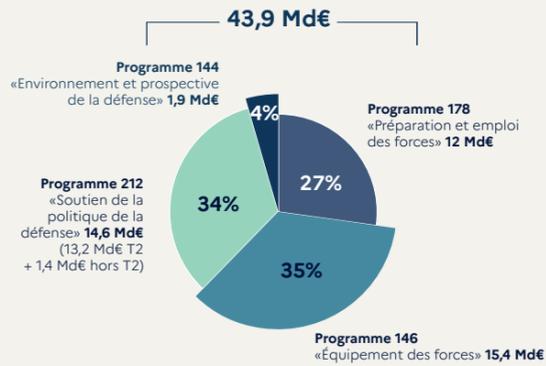
dont : **12** PROGRAMME 178

dont : **3,1** BOP¹ « MARINE »

*Hors CAS² pension, hors fonds de concours et attributions de produits

BUDGET 2023 DE LA MISSION « DÉFENSE »*

en milliards d'euros (Md€)



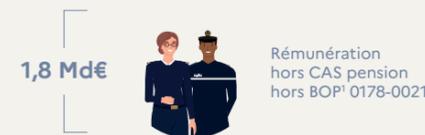
CRÉDITS CONSACRÉS À LA PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE ET À L'ACTIVITÉ DES FORCES DE LA MARINE

en milliards d'euros (Md€)



CRÉDITS CONSACRÉS AUX DÉPENSES DE PERSONNEL

en milliards d'euros (Md€)



BOP¹ : Budget opérationnel de programme
CAS² : Compte d'affectation spéciale

LES GRADES ET APPELLATIONS DANS LA MARINE

OFFICIERS GÉNÉRAUX



OFFICIERS MARINIERS SUPÉRIEURS



OFFICIERS MARINIERS

OFFICIERS SUPÉRIEURS



ÉQUIPAGE



OFFICIERS SUBALTERNES



EN SAVOIR PLUS / NOUS SUIVRE :



LE SITE DU MAGAZINE COLS BLEUS

- Toute l'actualité de la Marine nationale au quotidien
- Consultation des contenus du magazine
- Immersion 360° au cœur des unités de la Marine nationale



LE MAGAZINE COLS BLEUS

- Des dossiers de fond sur les grands enjeux de la Marine
- Des instantanés de la vie des marins dans les unités
- Un hors-série thématique



LA LETTRE HEBDOMADAIRE

- Chaque vendredi, le résumé de l'actualité et l'agenda de la semaine
- Inscription sur colsbleus.fr



LE SITE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

defense.gouv.fr



LE SITE DE RECRUTEMENT DE LA MARINE NATIONALE

lamarinerecrute.fr



LE SITE DE LA MARQUE DE LA MARINE NATIONALE

boutique.marinenationale.gouv.fr



LE SITE POUR LES FAMILLES DES MARINS

famillesdemarins.com



LES RÉSEAUX SOCIAUX OFFICIELS DE LA MARINE NATIONALE
Rejoignez la communauté !



MARINE
NATIONALE

